

Projet de délibération du 26 juin 2017 de Mmes et MM. Grégoire Carasso, Albane Schlechten, Adrien Genecand, Patricia Richard, Alfonso Gomez et Uzma Khamis Vannini: «*Stand up!* Des logements pour personnes en formation à la rue du Stand, sur un terrain de la ville!»

(renvoyé à la commission des travaux et des constructions
par le Conseil municipal lors de la séance du 26 septembre 2017)

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Considérant:

- la motion M-1187 votée en septembre 2015;
- la question orale du 7 février 2017, posée par M. Carasso;
- l'interpellation orale IO-268 traitée le 17 mai 2017;
- les engagements pris par M. Rémy Pagani et ses services,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition de plusieurs de ses membres,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 150 000 francs destiné à la réalisation d'une étude de faisabilité concernant le potentiel à bâtir, la rénovation du musée et de la caserne des pompiers volontaires et l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) de la parcelle en question (N°96, commune 24).

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 150 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine financier. En cas d'octroi de droit de superficie, la présente étude sera rachetée par le superficiaire. Dans le cas contraire, cette étude sera amortie en une annuité.

RECOMMANDATION

Le Conseil municipal recommande vivement que l'étude soit menée en étroite collaboration avec la Coopérative de logement pour personnes en formation (Ciguë) et que celle-ci bénéficie, cas échéant, de l'octroi du DDP.